

Peut-être serait-on fondé à en reconnaître deux autres espèces dans ce vers de Martial (1) :

Quod major nobis charta, minorque gerit.

Dans les *Apophoreta* du même poète, on trouve aussi l'épigramme suivante, intitulée *charta majores* (2) :

*Non est munera quod putes pusilla,
Cum donat vacuas poeta chartas ;*

et celle-ci, qui a pour titre *chartæ epistolares* (3) :

*Seu leviter noto, seu caro missa sodali
Omnes ista solet charta vocare suos.*

Mais le *papyrus* n'était pas la seule espèce de feuilles à écrire qui fût en usage aux époques avancées de l'antiquité grecque et romaine. On connut alors aussi cette peau préparée qu'on appelait *membrana*, et plus spécialement *pergamena*, du nom de la ville de Pergame où elle avait été inventée, et qui, plus tard fut employée presque exclusivement, pendant une partie du moyen-âge, puis dont le nom primitif s'est conservé dans la dénomination française de PARCHEMIN. Varron, cité par Pline (4), raconte que cette invention eut lieu dans un moment de mésintelligence, ou de jalousie, entre les roi Ptolémée et Eumène : *Mox æmulatione circa bibliothecas regum Ptolemæi et Eumenis, supprime chartas Ptolemæo, idem Varro membranas Pergami tradidit repertas*. La vérité de cette anecdote a été contestée par des savants modernes ; non peut-être sans des raisons fort plausibles du moins (5). Il paraît cependant qu'elle était très-accréditée ; et à une époque où elle était déjà de l'histoire ancienne, saint Jérôme y faisait évidemment allusion, lorsque, se plaignant d'une lettre trop courte, il ajoutait :

(1) *Epig.* I, 43.

(2) *Epigr.*, XIV, 10.

(3) *Epigr.*, XIV, 11.

(4) *Nat. hist.*, XIII, 11 (21).

(5) Caylus, *Dissert. sur le Papyrus*, loc. laud. p. 273.